

Avenant au règlement du Championnat provincial (2019 - 2020)

Article 1 - Divisions

Il y a 3 divisions de 8 équipes

Article 2 - Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à 80 € par équipe.

Article 3 - Nombre de rencontres et de donnes

Dans les 3 divisions le round-robin comporte 14 rencontres. Chacune d'elle se joue en 32 donnes avec interruption à la mi-temps.

Article 4 - Départage des ex-aequos

a. sur base du classement en VP établi sur les rencontres que les équipes concernées ont jouées l'une contre l'autre ;
b. ensuite, sur base de la différence en IMP calculée sur les rencontres que les équipes concernées ont jouées l'une contre l'autre ;
c. enfin, sur base du plus grand nombre de rencontres gagnées par 25 - 0, du plus petit nombre de rencontres perdues par 0 - 25 ; à défaut, on compare de la même manière le nombre de rencontres gagnées par 25 - 1, perdues par 1 - 25, et ainsi de suite.

Article 5 - Journées protégées

Seul la dernière journée est protégée du round-robin (art.23 et 27) Cette rencontre protégée ne peut jamais être déplacée.

Article 6 - Montants

Le nombre de montants est fixé à 1 pour la division I.

Dans le cas où le capitaine d'une équipe classée en ordre utile refuse de monter ainsi que ses joueurs, l'équipe est rétrogradée à la dernière place et l'équipe classée troisième prend alors la place du deuxième.

Article 7 - Conditions de jeu

- Une salle ouverte et une salle fermée (art.17)

L'équipe nommée en premier dans le calendrier des rencontres est considérée comme Visitée (team A)

Le capitaine de l'équipe visitée est placé en N-S de la salle ouverte, ses co-équipiers en E-O de la salle fermée, pendant la durée de la rencontre (art. 31).

Sauf accord préalable entre les deux capitaines, l'équipe visiteuse change de table à la mi-temps.

- Systèmes :

la compétition est classée dans la catégorie de tournois : D

Systèmes autorisés : verts, bleus et rouges ;

Conventions autorisées : toutes , sauf brunes

La REGLE des 18 est supprimée. Il faut minimum 8 points d'honneur pour ouvrir au niveau de 1.

- FIN DES ANNONCES : Quand les annonces sont terminées, les enchères doivent rester sur la table jusqu'à ce que les demandes d'explications soient terminées. Dès que le joueur, qui doit entamer, retourne son entame face visible, les cartes d'annonces sont replacées dans leur boîte.

- Fiches de conventions : obligatoires.

- Matériel : les bidding boxes sont obligatoires.

- Les jeux de cartes sont mélangés par les joueurs de l'équipe reçue.

- GSM : L'emploi de GSM pendant le déroulement d'une rencontre est interdit ; ces appareils doivent être déconnectés.

- Tabagisme : Il est interdit en permanence de fumer à toutes les personnes présentes pendant les compétitions.

Tout manquement au règlement sera pénalisé d'un point de victoire (VP)

Si l'interdiction de fumer n'est pas respectée par des personnes autres que les joueurs :

- 1ère infraction : avertissement au Cercle

- infractions suivantes : amende de 50 €